

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 16 juin 2022

## Les services publics du département vigilants face à l'arrivée des premières vagues de fortes chaleurs

La Haute-Saône, comme le reste de la France, va connaître cette semaine une vague de chaleur importante et extrêmement précoce pour la saison, avec un pic attendu entre jeudi et samedi.

Dans ce contexte, les services de l'État en Haute-Saône sont mobilisés pour anticiper une éventuelle activation des dispositifs de protection des personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées isolées.

Dans le cadre de cette veille saisonnière renforcée, la préfecture a organisé une réunion de mobilisation mercredi 15 juin avec l'ensemble des acteurs du département impliqués (SDIS, ARS, DDETS-PP, Conseil départemental, DSDEN, Groupe hospitalier de la Haute-Saône, collectivités) afin de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de protection en particulier des personnes à risque hébergées en institutions (EHPAD, établissements pour personnes handicapées, établissements de soins) et de repérage des personnes à risque isolées.

Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, appelle tous les Haut-Saônoises et Haut-Saônois à faire un effort de vigilance et de solidarité dans ces journées qui vont être difficiles pour les plus fragiles: personnes âgées de plus de 65 ans, nourrissons, jeunes enfants, personnes handicapées, malades à domicile ou personnes dépendantes.

Chacun est incité à adopter quelques conseils de prudence :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif et manger normalement. Ne buvez pas d'alcool;
- Évitez les activités physiques et sportives ;
- Mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;

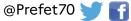
Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tél.: 03 84 77 70 12

Mél: pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture **70 000 VESOUL** 

www.haute-saone.gouv.fr







- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes ;
- Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2-3 h par jour (magasin, bibliothèque, cinéma, etc.)
- Fermez fenêtres et volets la journée et aérez la nuit afin de maintenir votre logement frais;
- Donnez régulièrement des nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide ;
- Si vous êtes une personne vulnérable, signalez-vous auprès de votre mairie ;
- En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin.

Pour rappel, si vous souhaitez vous rafraîchir par une baignade, choisissez des zones de baignade surveillées et rentrez dans l'eau progressivement.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur <u>www.sante.gouv.fr</u> ou sur www.vigilance.meteofrance.com



Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tél.: 03 84 77 70 12

Mél: pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture 70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

